



Commune de Vully-les-Lacs
Publication communale
No 3 – 25

• **Réfection de la route d'Avenches à Salavaux – Planification des travaux**

La Municipalité vous informe du début des travaux de la route d'Avenches à Salavaux. Ceux-ci débuteront début mai 2025 et s'étendront sur environ 12 mois pour se terminer vers mai-juin 2026.

Les travaux seront réalisés par tronçon d'environ 150 m de longueur, d'une durée de 2 à 7 semaines chacun, et commenceront au sud vers le Pont pour se terminer au nord du côté de Cotterd.

Pendant toute la durée du chantier, une attention particulière sera portée à l'organisation du trafic routier, ainsi qu'au cheminement des piétons, plus particulièrement des enfants se rendant à l'école, à savoir :

- **circulation garantie en unidirectionnel** gérée par des feux, sauf lors de la pose du tapis final où la route sera entièrement fermée pendant quelques jours (durant la période des vacances scolaires estivales 2026),
- le gabarit de passage garanti durant toute la durée du chantier sera d'au minimum 3.0m et au maximum de 3.50m. Les véhicules de plus de 3.0m doivent s'adapter à la situation et sont priés de se conformer à la déviation mise en place.
- **l'accès aux commerces et aux parcelles privées sera garanti en tout temps.**
- comme jusqu'à présent, le passage à pied et à vélo sur le chemin longeant les travaux vers la halle double sera condamné. Par contre, la passerelle cycliste – fermée temporairement pour question de sécurité aux abords du chantier- sera réouverte en fonction des différentes étapes du chantier. Les piétons sont priés de respecter la signalisation en place.

Communication

L'avancement des travaux sera communiqué régulièrement sur le site internet de la Commune. Les riverains et commerçants des abords de la route d'Avenches seront avertis en temps voulu quant à l'accès à leur logement/commerce.

Objectifs de cette réfection

- mise aux normes des mesures de sécurité, notamment pour les enfants qui se rendent à l'école,
- mise en avant de la mobilité douce et
- valorisation du centre du village.

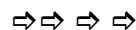
Aménagements prévus

- création d'un nouveau trottoir franchissable côté Est (Lac) entre la quincaillerie et la Broye,
- modification du trottoir existant côté Ouest (Villars-le-Grand) en l'adaptant en franchissable également afin de faciliter le croisement des véhicules et de sécuriser la traversée du village pour les cyclistes,
- suppression des places de parc communales qui se trouvent devant les appartements protégés. Celles-ci-seront condamnées dès le début des travaux,
- réfection complète de la superstructure avec la pose d'un enrobé phono absorbant de la route d'Avenches sur le tronçon compris entre le carrefour avec la route de Vallamand et de Villars-le-Grand au Nord et le Pont au Sud. Le coffre de la route devra également être refait afin d'assurer la stabilité de la superstructure et garantir une bonne pérennité des enrobés,
- suppression de la différence de niveau de route (dos d'âne) qu'il existe entre le Pont et la route des deux côtés du Pont,
- modification du gabarit de chaussée (6m, sauf vers les arrêts de bus où la largeur sera de 6,5m), permettant le croisement de véhicules à vitesse réduite.
- modification des arrêts de bus selon la loi LHand (Loi sur l'égalité pour les Handicapés) avec des bordures hautes de 22cm pour permettre un accès facilité,
- adaptation de l'éclairage public selon normes en vigueur,
- reconstruction des collecteurs d'eaux claires.

Pour plus de détails, nous vous prions de consulter le préavis municipal 2024/06 voté avec amendements lors du Conseil communal du 25 juin 2024 à Villars-le-Grand sur notre site internet sous *Officiel/Conseil communal/Préavis et Rapports 2024*.

La Municipalité s'excuse par avance des désagréments causés et vous remercie de votre patience.

En cas de questions, nous vous prions de vous adresser à info@vully-les-lacs.ch ou au 026 677 30 03 / Service technique.



- **STEP – recrudescence de dépôt de déchets textiles dans les STEP**

Nos exploitants des STEP ont constaté une recrudescence de dépôt de lingettes, de pampers ou de couches dans les toilettes.

Ces déchets endommagent nos pompes lorsqu'ils arrivent à la STEP et nous avons déjà dû en remplacer à la STEP de Salavaux.

Nous vous rappelons que, hormis les excréments, seul le papier de toilette est admis dans les toilettes.

- **Sortie des aînés – inscription au bureau communal**

Pour cette année, la sortie des aînés a été fixée au **vendredi 29 août 2025**. Les citoyens nés jusqu'en **1955**, y compris, peuvent s'inscrire au bureau communal dès ce jour et jusqu'au 31 juillet 2025.

Inscriptions par mail à info@vully-les-lacs.ch, par téléphone au 026 677 30 03 ou au guichet communal.

Seules les personnes inscrites recevront, par courrier et environ 10 jours avant la course, des informations précises sur le déroulement de la journée.

La Municipalité se réjouit de vous accueillir nombreux à cette course surprise.

- **Slow UP Morat 2025**

La manifestation Slow Up Morat 2025 se déroulera le dimanche 27 avril 2025 de 10h00 à 17h00. Nous vous informons que la route du Lac, la route de Vallamand, la route d'Avenches et la route de Villars-le-Grand seront fermées à la circulation de 9h30 à 17h30.

Nous vous invitons à consulter le site internet : <https://www.slowup.ch/murtensee/fr/parcours-region/contournements.html> pour prendre connaissance des déviations possibles.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons d'ores et déjà un bon Slow Up.

- **Tour de Romandie le 30 avril 2025**

Comme déjà mentionné dans la publication communale No 2-25, une étape du Tour de Romandie passera dans notre commune le mercredi 30 avril 2025. Les routes entre Mur-Vallamand-Salavaux-Lacotel-Avenches seront fermées à toute circulation pendant environ 1 heure.

L'heure approximative de passage sera communiquée sur le site Internet de la Commune dès le 24 avril.

- **Salavaux, déplacement de la benne compacteuse pour les déchets ménagers**

La Municipalité va procéder à un essai de déplacement du compacteur des ordures ménagères dans le courant du mois de mai 2025.

Le nouvel emplacement est prévu sur une place de parc du parking communal à l'arrière du bâtiment communal. (à 30 m. de l'emplacement actuel).

Salavaux, le 14 avril 2025

La Municipalité

Horaire :	LU : 8h30 - 11h30 (guichet et téléphones)	14h00 - 16h00 (téléphones uniquement)
	MA : matin fermé	14h00 - 16h00 (téléphones uniquement)
	ME : 8h30 - 11h30 (guichet et téléphones)	Fermé
	JE : 8h30 - 11h30 (guichet et téléphones)	14h00 - 17h00 (guichet et téléphones)
	VE : Fermé	

Nous vous accueillons également en dehors de ces heures sur rendez-vous

Administration communale, Route d'Avenches 11, 1585 Salavaux
Téléphone : 026 677 30 03 mail : info@vully-les-lacs.ch